



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 18 avril 2025

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

√ Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEES DU 5 ET 6 AVRIL 2025

U18 D2 – POULE A

Rencontre N°29868267 : US PAS / FC DAINVILLE

Réserves techniques de DAINVILLE, non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 30€ à DAINVILLE.

JOURNEES DU 13 ET 14 AVRIL 2025

SENIORS D6 – POULE D

Rencontre N°28868391 : AFC LIBERCOUT (b) / ES ELEU

Réserves d'avant match d'ELEU non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 2/5

Amende de 30€ à ELEU.

SENIORS D7 – POULE B

Rencontre N°29145679 : AAE DOURGES (b) / AS BARLIN (b)

Réserves d'avant match de DOURGES non confirmées, non appuyées, non recevables

Résultat acquis sur le terrain : 6/0

Amende de 30€ à DOURGES.

SENIORS D6 - POULE A

Rencontre N°28867681 : AS PTT ARRAS / SC SAINT-NICOLAS (c)

3^{ème} forfait d'ARRAS.

SAINT-NICOLAS bat ARRAS par forfait 5/0.

Amende de 55€ à ARRAS.

Forfait général.

SENIORS D6 - POULE C

Rencontre N°28868216 : ES VENDIN (b) / ES DOUVRAIN (b)

1^{er} forfait de DOUVRAIN.

VENDIN bat DOUVRAIN par forfait 5/0.

Amende de 25€ à DOUVRAIN

SENIORS D7 - POULE B

Rencontre N°29145680 : FC ESTEVELLE (c) / AS VALLEE DE LA TERNOISE (c)

1^{er} forfait de VALLEE DE LA TERNOISE.

ESTEVELLES bat VALLEE DE LA TERNOISE par forfait 5/0.

Amende de 25€ à VALLEE DE LA TERNOISE.

Rencontre N°9145682 : CS HABARCQ (c) / FC GIVENCHY (b)

2^{ème} forfait de GIVENCHY.

HABARCQ bat GIVENCHY par forfait 5/0.

Amende de 50€ à GIVENCHY.

VETERANS A 11 - POULE A

Rencontre N°28771526 : US GRENAY / US MONCHY AU BOIS

1^{er} forfait de MONCHY AU BOIS.

GRENAY bat MONCHY AU BOIS par forfait 5/0.

Amende de 25€ à MONCHY AU BOIS.

Match retour à GRENAY.

VETERANS A 11 - POULE B

Rencontre N°28780214 : FC CALONNE RICOUART / US GONNEHEM CHOCQUES

1^{er} forfait de CALONNE RICOUART.

GONNEHEM CHOCQUES bat CALONNE RICOUART par forfait 5/0.

Amende de 25€ à CALONNE RICOUART.

Match retour à GONNEHEM CHOCQUES.

U18 D3 - POULE A

Rencontre N°29868970 : FC CAMBLAIN / JF GUARBECQUE

2^{ème} forfait de CAMBLAIN CHATELAIN.

GUARBECQUE bat CAMBLAIN CHATELAIN par forfait 5/0.

Amende de 30€ à CAMBLAIN CHATELAIN.

U18 D4 - POULE B

Rencontre N°29869383 : ES DOUVRIN / CS HABARCQ

3^{ème} forfait de DOUVRIN.

HABARCQ bat DOUVRIN par forfait 5/0.

Amende de 45€ à DOUVRIN.

FUTSAL D2 - POULE A

Rencontre N°29296584 : OS AIRE / ARRAS DUISANS FUTSAL (b)

1^{er} forfait d'ARRAS DUISANS FUTSAL.

AIRE bat ARRAS DUISANS FUTSAL par forfait 5/0.

Amende de 25€ à ARRAS DUISANS FUTSAL.

VETERANS A 8 - POULE B

Rencontre N°28784015 : ES SAINT-LAURENT FEUCHY / USO MEURCHIN

2^{ème} forfait de MEURCHIN.

SAINT-LAURENT FEUCHY bat MEURCHIN par forfait 5/0.

Amende de 30€ à MEURCHIN.

Match retour à SAINT-LAURENT FEUCHY.

VETERANS A 8 - POULE C

Rencontre N°28784136 ES ALLOUAGNE / ESD ISBERGUES

1^{ER} forfait d'ISBERGUES.

ALLOUAGNE bat ISBERGUES par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ISBERGUES.

VETERANS A 8 - POULE F

Rencontre N°28802506 : FCH LENS / AS PONT A VENDIN

1^{ER} forfait de PONT A VENDIN.

FCH LENS bat PONT VENDIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à PONT A VENDIN.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente

Nathalie COCKENPOT.



Le Secrétaire

Marc TINCHON.

